

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL :

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
KENNEBUCK, OLD ORCHARD et PORTLAND,
†9.00 a.m. *9.15 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *9.05 a.m., *10.00 p.m. et
*11.00 p.m., pour TORONTO-NORD.
OTTAWA, †8.05 a.m., †8.40 a.m., †9.15 a.m., *9.45
a.m. †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *10.30 p.m.
SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
†1.15 p.m. †5.30 p.m., *7.25 p.m.
HALIFAX et MONCTON, *7.25 p.m.
ST-JOHN, N. B., *7.25 p.m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *10.30 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00
p.m., †5.55 p.m., *11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
a.m., †1.30 p.m. *5.00 p.m.
JOLIETTE, †8.15 a.m., *9.00 a.m., †1.40 p.m. †5.20
p.m.
SAINT-GABRIEL, *9.00 a.m., †1.40 p.m. †5.20 p.m.
OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
SAINTE-AGATHE, *8.10 a.m., *9.15 a.m.,
‡9.30 a.m. †1.00 p.m. †1.15 p.m. †2.15 p.m. †4.00
p.m. †4.50 p.m. †5.10 p.m.
NOMININGUE, *9.15 p.m., †1.00 p.m. †4.50 p.m.
(* Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Dimanche seulement. (i) Samedi seulement. (h) Samedi et Dimanche seulement. (k) Vendredi seulement.

BUREAU DES BILLETS :

141-143 rue Saint-Jacques
BIFICE DOMINION EXPRESS



La ligne qui donne une bonne réputation

Les détaillants avisés de toutes les parties de la Puissance trouvent satisfaction et profit à tenir

LES VERNIS ET SPECIALITES DE VERNIS INTERNATIONAL

C'est la marque que depuis plus de quarante ans a arboré le drapeau dans tous les pays du monde — ces vernis ont l'approbation des marchands, architectes, peintres et décorateurs les plus judicieux et les plus en vue. Chaque bidon est garanti contenir une bonne mesure impériale.

INTERNATIONAL VARNISH CO.

TORONTO - WINNIPEG

Manufacture canadienne des Vernis de première qualité.

NEW YORK CHICAGO LONDRES
BERLIN BRUXELLES MELBOURNE

La plus grande usine du monde et la première qui ait établi des étalons définitifs de qualité.

Ventes par les Shérifs

DU 5 AU 12 JUILLET.

District d'Arthabaska.

Cyrille Boutin vs Paul St-Hilaire et Jérémie St-Hilaire.

1° Un certain lopin de terre faisant partie d'un lot de terre connu et désigné sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Paul de Chester sous le No 108.

2° Tous les droits et prétentions que le défendeur a sur un autre lopin de terre faisant partie du même numéro du dit cadastre, avec bâtisses y érigées.

Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Paul de Chester, le 8 juillet 1913, à 10 hrs. a.m.

District de Chicoutimi.

La Banque Nationale, de Roberval, vs Dame Marié Potvin.

1° La moitié indivise de l'immeuble connu et désigné au cadastre officiel pour le 4ième rang du canton de Jonquières, sous les Nos 22A-26 et 21A-66, avec bâtisses et dépendances.

2° Tout le lopin de terre connu et désigné au cadastre officiel pour le 4ième rang du canton de Jonquières, comme étant le lot 22A-38, avec bâtisses dessus construites et dépendances.

3° Toute la lisière de terrain formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel pour le 4ième rang du même

canton de Jonquières, sous le No 22A-37, sans bâtisse, mais avec dépendances.

Vente à la porte de l'église de Jonquières, le 8 juillet 1913, à 10 hrs. a.m.

Joseph Ouellet, de Jonquières, vs Joseph Tremblay et alias.

Tout le lopin de terre connu et désigné au cadastre officiel du canton de Jonquières, sous le No 22A, du 4ième rang de ce canton, avec bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de Jonquières, le 8 juillet 1913, à 10 hrs. a.m.

District de Montréal.

Dame Aline Bouchard vs Franz Sommerfeld.

1° Un lot de terre à Molson Park, dans la cité de Montréal, connu sur le plan officiel de subdivision du lot numéro 207, aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation, sous le No 695.

2° Un lot de terre à Molson Park, dans la cité de Montréal, connu sur le plan officiel de subdivision du lot No 207, aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation, sous le No 696.

3° Un lot de terre à Molson Park, dans la cité de Montréal, connu sur le plan officiel de subdivision du lot No 207, aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation, sous No 694, avec les bâtisses sus-érigées, portant le numéro civique 615, de la rue Frontenac.

Vente au bureau du shérif, le 10 juillet 1913, à 10 hrs. a.m.

District d'Ottawa.

Xavier Verdon vs Pierre Delorme.

Lots Nos 11, 12, 13 et 14 dans le 8ième rang du canton de Rigon, dans le comté de Labelle et district d'Ottawa, avec les bâtisses sus-érigées et améliorations faites.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St-Casimir de Ripon, le 8ième jour de juillet, à 2 hrs. a.m.

Amédée Marc Laurin vs Alfred Dequire dit Larose, à savoir :

Un lot de terre ou emplacement portant le No 23 de la ré-subdivision du lot No 25, de la subdivision du lot No 12, dans le 2ième rang, des plan et livre de renvoi officiels du canton de Buckingham, dans le district d'Ottawa, avec toutes les bâtisses sus-érigées.

Vente au bureau d'enregistrement, dans le village de Papineauville, le 8 juillet 1913, à 10 hrs. a.m.

District de Rimouski.

Arthur Castonguay vs Philippe Minville.

Un terrain en le village de Matane, étant partie du No 182 au cadastre officiel de la paroisse de St-Jérôme de Matane, avec bâtisses sus-construites.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Jérôme de Matane, le 10 juillet 1913, à 1 h. p.m.